Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 28 (1936)

Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

28me année

Décembre 1936

Nº 12

L'expérience française et l'action de la Confédération générale du travail.

Par Lucien Laurat.

La faillite de la déflation.

Le point de départ de ce qu'on appelle l'expérience française est la faillite de la déflation. La législature de 1932—1936 fut la législature de la déflation par excellence. Les élections de 1932 avaient donné la majorité aux gauches, mais ce fut une majorité de gauche bien plus politique qu'économique. Aussi cette majorité se trouva-t-elle dans un cruel embarras dès que les difficultés budgétaires croissantes, issues de la crise, l'obligèrent à prendre position sur des problèmes essentiellement économiques. Après une année d'hésitations et d'incertitudes, le parti radical, à gauche en politique et à droite en économie, opta pour la déflation. C'est ce qui explique, depuis l'été 1933, les nombreuses chutes de gouvernements s'appuyant en politique sur la gauche et orientés économiquement vers la déflation, c'est-à-dire à droite.

Les événements du 6 février 1934 mirent un terme à ces majorités de gauche, inconsistantes et invertébrées. Une soi-disant Union nationale couvrit dorénavant comme paravent une politique de déflation sans frein et sans scrupule, imposée par la droite, par les régents de la Banque de France, par le capital monopoliste et

financier.

Depuis l'été 1932, on observait dans le monde entier un relèvement lent et timide, mais continu, de l'activité économique. La France aussi avait participé à ce relèvement jusqu'à l'été 1933. Depuis l'été 1933, grâce à la déflation de plus en plus rigoureuse, l'économie française était retombée aux chiffres les plus bas de 1932.

La production à la fin de la législature de 1932—1936 était au même niveau qu'en été 1932, au point le plus bas de la crise. Il y avait près de 480,000 chômeurs au lieu de 265,000 en été 1932 et au lieu de 240,000 en été 1933. L'indice de l'emploi était in-